



payer une dette judiciaire

Par **Dpeiro**, le **07/02/2025 à 18:04**

En raison de certains paiements non effectués en guise de remboursement à la Caf, j'ai reçu une décision de justice me demandant de procéder au paiement de la somme de 2900. Le non-respect de cette décision entraînera l'intervention du paiement que je reçois mensuellement de France Travail. Ma question est de savoir si je peux régler la dette en livrant les pierres précieuses avec leur documentation et leur facture de propriété.

Par **Zénas Nomikos**, le **07/02/2025 à 18:56**

Bonjour,

vous avez la possibilité de vendre vos pierres précieuses et d'en donner le produit en paiement de votre dette. Sinon, vous pouvez faire expertiser et liciter vos pierres par le service des domaines :

https://encheres-domaine.gouv.fr/hermes/nous_contacter